

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 61 (1969)
Heft: 10

Artikel: La Suisse et la coopération technique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385559>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le nouveau Comité exécutif de la CISL

Afrique: H. P. Adebola (Nigeria), B. Bellagha (Tunisie) et B. Solomon (Ethiopie).

Asie: Abid Ali (Inde), J. J. Hernandez (Philippines), P. P. Narayanan (Malaysia), M. Takita (Japon) et S. Thondaman (Ceylan).

Australie et Nouvelle-Zélande: T. E. Skinner (Nouvelle-Zélande).

Grande-Bretagne: V. Feather et Sir Frederic Hayday.

Autres pays d'Europe: A. Bergeron (France), G. Debuinne (Belgique), A. Geijer (Suède), B. Storti (Italie), A. Ströer (Autriche), H. O. Vetter (Allemagne).

Amérique latine: A. Malavé Villalba (Venezuela), A. March (Argentine) et F. Velazquez (Mexique).

Régions des Caraïbes: F. L. Walcott (Barbade).

Moyen-Orient: A. Chiha (Liban) et Z. Harin (Israël).

Amérique du Nord: D. MacDonald et W. Mahoney (Canada). Quatre sièges restent ouverts.

Harm Buiter a été réélu à l'unanimité *secrétaire général* de la CISL.

Réuni le 8 juillet 1969 aussitôt après la clôture du congrès, le Comité exécutif a élu les dirigeants de la CISL suivants: président: Bruno Storti (Italie); vice-présidents: H. A. Adebola (Nigeria), A. Bergeron (France), G. Debuinne (Belgique), V. Feather (Grande-Bretagne), A. Geijer (Suède), D. MacDonald (Canada), M. Takita (Japon), F. Velazquez (Mexique), H. O. Vetter (Allemagne) et F. L. Walcott (Barbade).

La composition du sous-comité de la CISL est la suivante: Abid Ali (Inde), B. Bellagha (Tunisie), V. Feather (Grande-Bretagne), A. Geijer (Suède), D. MacDonald (Canada), A. March (Argentine), H. O. Vetter (Allemagne) et un siège revenant tour à tour à A. Chiha (Liban) et à un membre d'Israël.

La Suisse et la coopération technique

Du *Bulletin d'information* du Département politique fédéral nous reproduisons ces images fragmentaires des activités de notre pays en matière de coopération technique:

Volontaires pour le tiers monde

Le programme des volontaires suisses pour le développement a pris un nouvel élan au cours de l'année 1968. Au 31 décembre, 71 jeunes

gens étaient à l'œuvre dans huit pays : 27 au Dahomey, 16 au Rwanda, 10 au Népal, 6 au Cameroun, 4 au Tchad et en Tanzanie, 2 au Sénégal et à Madagascar, ces deux pays apparaissant pour la première fois dans la liste des pays d'affectation. Au total plus de 150 jeunes volontaires ont travaillé pour le compte de la Confédération dans le tiers monde. Les dépenses consenties par le délégué à la coopération technique pour le programme des volontaires sont passées de 1 million en 1967 à près de 1,5 million en 1968. Ces chiffres, auxquels il faudrait ajouter les contributions accordées en 1968 pour l'envoi de 214 volontaires d'institutions privées, illustrent bien l'effort accompli par la Suisse dans ce domaine.

Où est allé notre argent?

Des statistiques récentes montrent la répartition du flux de l'aide suisse au tiers monde depuis les débuts de la coopération technique. Si le tout jeune NGWANE (Ex-Swaziland) n'a guère reçu que 500 fr., les projets suisses du Rwanda ont coûté près de 19 millions, ceux de l'Inde 18 millions et ceux du Népal 11 millions. Le Cameroun, la Turquie et la Tunisie viennent ensuite avec 7,8, 7 et 6,7 millions, alors que le Pérou se contentait de 5,5 millions et le Dahomey de 4,3 millions. 97 pays au total ont bénéficié d'une aide suisse, mais la moitié du volume total est allée à huit pays seulement. L'Afrique a absorbé le 45%, l'Asie le 38% et l'Amérique latine le 17% de l'aide bilatérale de la Confédération.

Nos hôtes du tiers monde

La Suisse passe pour relativement peu généreuse dans le domaine des bourses. Les services du délégué préfèrent en effet favoriser la formation sur place et n'accorder de bourses en Suisse que lorsqu'il s'agit d'une formation impossible à acquérir dans le tiers monde.

Deux cent trente ressortissants de pays en voie de développement ont cependant bénéficié d'un séjour en Suisse durant l'année 1968. Si l'on examine ce groupe du point de vue du niveau de la formation (supérieur, moyen, inférieur), on constate qu'un tiers environ de nos hôtes a bénéficié d'une formation supérieure et deux tiers d'une formation moyenne. Il n'y a pas eu de bourses accordées au niveau inférieur. Enfin les bourses individuelles ne constituent que le 11,5% du total des bourses accordées, la plupart de nos hôtes étant formés au sein de groupes ou dans des cours et des séminaires spéciaux adaptés à leurs besoins. Les cours et séminaires de formation qui ont eu lieu durant l'année 1968 ont touché les domaines suivants : télécommunications, mécanique, électromécanique, poste, agriculture, tourisme et banque.

Un second souffle en Amérique latine

L'Amérique latine prend une importance croissante dans les activités du délégué à la coopération technique.

En effet, si le Pérou avec ses projets d'élevage distribués dans les trois grandes régions du pays reste le premier pays que nous aidons, si l'Institut pour les relations internationales de Trinidad dans les Caraïbes et l'école professionnelle de San José (Costa Rica) poursuivent normalement leurs activités, six nouveaux projets, dont certains sont d'une importance considérable, ont été élaborés ou mis en route durant l'année. Les secteurs et pays concernés sont l'élevage en Bolivie, la formation agricole dans le nord-est du Brésil, l'hôtellerie et la technique du froid au Chili, l'industrie fourragère en Equateur, les coopératives agricoles au Paraguay. Il est probable que le nouveau souffle qui se manifeste en Amérique latine va modifier en 1969 la répartition géographique du flux de l'aide gouvernementale suisse vers le tiers monde. Cette modification de structure risque de se faire au détriment de l'Asie, alors que l'Afrique conservera son volume d'aide actuel.

Vie communale et abstentionnisme

Il arrive que l'on soit tenté d'expliquer l'abstentionnisme électoral par référence au régime politique et social considéré dans ses caractéristiques les plus générales. Si beaucoup de citoyens ne votent pas régulièrement, ce serait, dans cette perspective, parce que les luttes politiques auraient perdu de leur acuité ou de leur authenticité, ou bien parce que la société de consommation tendrait à concentrer l'attention des individus sur les soucis et les plaisirs de la vie privée au détriment des préoccupations d'ordre général, etc. Il se peut que de tels facteurs jouent un rôle. Cependant, les interprétations qui se limitent à eux sont, de toute évidence, très insuffisantes, car elles laissent complètement de côté le fait qu'à l'intérieur même d'un pays la proportion des abstentionnistes varie fortement d'un régime à l'autre et que, dans une même région, elle diffère beaucoup selon les communes et les quartiers.

1. Taux de participation selon les cantons et les communes

Il ne s'agit pas de simples nuances, mais vraiment de contrastes prononcés. En Suisse, pour les votations fédérales, par exemple, dont l'enjeu est le même, en principe, pour tout le pays, la participation est en moyenne, dans certains cantons, de 60 à 75 %, ce qui